



LE JOURNAL DE LA MOTTE

Avril vol.2 no 34

MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE

La Paroisse présente

*Dimanche 2 mars on s'amusait
à La Motte!*

Le show de La Motte

Samedi 26 avril 2014 à 20 h



Illustration de Pierre Labrèche



Le beau soleil ainsi que le temps froid étaient au rendez-vous. De 70 à 80 participants se sont déplacés. BRAVO!

(Détails page 2)

Un show comme t'aimes

(Détails page 5)

Dîner de Pâques

Dimanche 20 avril à 11 h 30 à la
salle des Pionniers

(Détails page 5)

Marche pour la Vie

Samedi 3 mai à La Motte

Les profits de La Marche seront remis à

L'Accueil D'Amos

(Détails page 2)

Joyeuses Pâques



DANS CE NUMÉRO

De la Une à la Deux!	2
Coup d'œil municipal	3-4
Nouvelles de vos comités	5
Affaires publiques.....	6
Message de la paroisse	7
Salut les jeunes!	8
Babillard.....	9
Calendrier municipal	10

Bonne lecture !

Brunch des Fermières

Dimanche 11 mai à 11 h

à la salle des Pionniers

(Détails page 5)


RADAR
Réseau des agents de
développement au cœur
de l'action rurale

**D'amour
et d'eau pure!** 

De la deux à la une

Avril 2014 vol.2 no 35



Texte par France Rheault

Dimanche 2 mars on s'amusait à La Motte!



Le beau soleil ainsi que le temps froid étaient au rendez-vous.

De 70 à 80 participants se sont déplacés. BRAVO!

La Table de concertation et la Municipalité remercient grandement «Son et Lumière CCYM» pour avoir contribué par leurs dons. Entre autre, ces dons ont permis d'augmenter le nombre de nos activités avec la location d'un jeu gonflable lors de la Fête de la famille. Selon les commentaires, les jeux gonflables ont été sans contredit un franc succès, on répètera la formule pour l'édition de l'an prochain. Les jeunes et moins jeunes se sont bien amusés que ce soit : au jeu de hockey, à la glissade, aux sculptures. La tire sur neige a attiré les dents sucrées, après tout ce branle-bas, on entre se reposer et voir nos petits s'en donner à cœur joie.

La glissade a fait des heureux, merci à Pascal Thibodeau, il a fait une montagne superbe avec son «4 roues».

Merci à :

Luc Castonguay pour la préparation des blocs de neige pour les sculptures.

Brigitte Dion, Ginette Plourde, Pierre Labrèche et Monique T. Savard pour l'excellent service du dîner «hot dog».

Nathalie Michaud pour sa supervision aux jeux gonflables.

À l'école Tétrault pour les prêts d'équipement (bâtons de hockey, carpettes etc...

Carole Gamache et Brigitte Dion pour la tire sur neige.

Merci à vous chers participants, on vous dit à l'an prochain!

LA MARCHE POUR LA VIE

Samedi 3 mai à La Motte

L'Accueil d'Amos
401, 1ère Rue Ouest
Amos

Pourquoi?

Parce que...
La marche est un excellent exercice physique.
Marcher en groupe est tellement plaisant.

Nous marcherons pour une bonne cause : L'Accueil d'Amos est une ressource alternative en santé mentale, itinérance/dépendance et offre le service d'une banque alimentaire qui contribue à améliorer la qualité de vie de la personne en développant son autonomie.

Gratuit :

On vous demande seulement d'amasser des commandites qui seront entièrement remises à L'Accueil d'Amos.

Services sur place

- ⇒ Soins infirmiers
- ⇒ Collation à mi-parcours (Gratuit)
- ⇒ Navette
- ⇒ Aménagement pour le repas du midi
- ⇒ Installations sanitaires
- ⇒ Prix de présence

Prix pour le meilleur commandité.

En cas de pluie

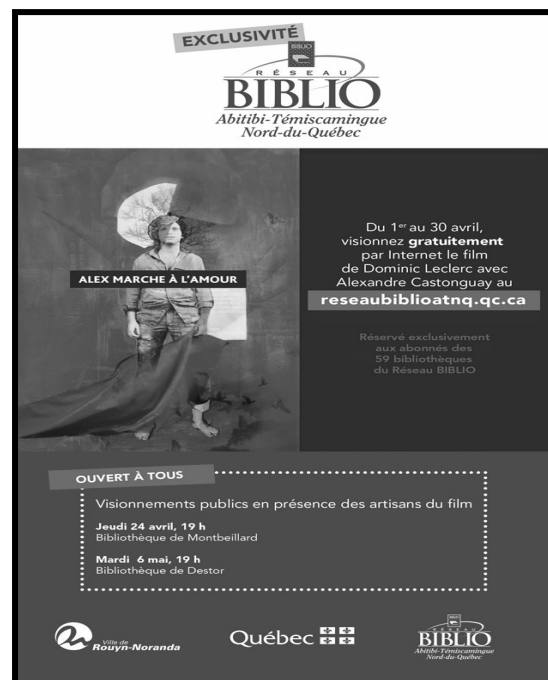
La marche ne sera pas remise au lendemain. Nous marchons pour des personnes qui luttent tous les jours contre la maladie, alors on se dit que beau temps, mauvais temps, nous marcherons! Nous tenterons de recueillir vos commandites dans les jours qui suivront pour les gens qui ne se déplaceront pas.



Inscriptions :

Avant le 25 avril par courriel à :
ad.lamotte@cableamos.com ou
819 732-2878 (boîte vocale au besoin)

Vous vous présentez au point de départ entre 9 h et 10 h avec votre fiche de commanditaires, l'argent amassé et aussi **vosre lunch** si vous désirez casser la croûte avec nous.



Texte par Pierre Labrèche

Brassens en chansons à La Motte

Georges Brassens est peut-être mort depuis plus de trente ans, mais le 15 février il était bien vivant à la Salle Héritage. En effet, c'est un magnifique spectacle de chansons et de musique, « Les amoureux des bancs publics », qui nous a été offert par la Paroisse pour une soirée de St-Valentin.

Sur scène, 12 artistes qui avaient accepté l'invitation lancée par Danaë Ouellet sont venus enchanter les 170 personnes réunies pour cette soirée magique! Accompagnés par les guitares, l'accordéon et la contrebasse, les mots de Brassens ont résonné aux cœurs et aux oreilles d'une foule venue de partout en Abitibi. Le plaisir était évident, sur scène comme dans

la salle. Une ambiance chaleureuse, des gens heureux, des artistes généreux et talentueux... que demander de plus?

En plus? Il s'agissait d'une soirée bénéfique pour le Centre communautaire. Comme tous les artisans de la soirée sont venus pour le plaisir de chanter Brassens et pour donner un coup de pouce, ce sont plus de 2 500 \$ de bénéfice qui ont été générés par ce spectacle et remis au Centre communautaire.

Merci à tous ceux qui sont montés sur scène en solos, en duos, en trios ou en chorale : Paul Beau, Nicole Catellier, Ève d'Arcy, Pierre Labrèche, Lionel Laliberté, Michel Lord, Armande Ouellet, Paul Ouellet, Olivier Pitre, Ginette Plourde, Alain-Martin Richard et Gérard Turcotte.



Et merci à celles qui étaient derrière : Danaë Ouellet et Aurore Turcotte, ainsi qu'à Jean-Pierre Pelletier pour son sympathique travail au son et à l'éclairage.

Et il paraît que toutes et tous ont hâte à l'an prochain pour nous présenter une autre soirée de chansons comme celle-là! Mais peu importe quel artiste ils choisiront de nous chanter, une chose est sûre, les amis seront au rendez-vous... Parce que avec ou sans Brassens, **c'est les copains d'abord!**



Texte par Rachel Cossette

Téléphone : 819 732-2878

Télécopie : 819 727-4248

Messagerie : municipalite.lamotte@cableamos.com

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION :
Modification des règlements d'urbanisme

Aux personnes intéressées par des projets de règlement modifiant les règlements d'urbanismes suivants :

Lors de la séance tenue le 10 mars 2014, le conseil a adopté les projets de règlement de modification :

- No 194 et intitulé Plan d'urbanisme;
- No 195 et intitulé Règlement de zonage;
- No 196 et intitulé Règlement de lotissement;
- No 197 et intitulé Règlement de construction;
- No 198 et intitulé Règlement sur les conditions d'émission des permis de construction;
- No 199 et intitulé Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanismes;
- No 200 et intitulé Règlement régissant l'émission des permis et certificats;
- No 201 et intitulé Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 14 avril 2014 à 18h30, à la salle des délibérations de la municipalité située au 349, chemin St-Luc, à La Motte. Au cours de cette assemblée, le maire ou le conseiller désigné par le conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes ou organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, situé au 349, chemin St-Luc, à La Motte durant les heures d'affaires régulières.

Le projet contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Les projets de règlement contiennent des dispositions qui s'appliquent à l'ensemble du territoire de La municipalité de La Motte.

Les projets de règlement peuvent être consultés au bureau municipal, situé au 349, chemin St-Luc, à La Motte pendant les heures d'affaires régulières.

OBJET DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée de consultation portera sur la révision complète du plan et des règlements d'urbanisme de la Municipalité de La Motte. Cette révision est nécessaire afin d'assurer la conformité de ces documents avec le schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Abitibi, entré en vigueur le 18 octobre 2010. De plus, il y a lieu de revoir le plan et les règlements d'urbanisme afin de les actualiser. Les règlements cités dans le présent avis abrogent et remplacent les règlements correspondants actuellement en vigueur.

RÉSUMÉ DU PLAN D'URBANISME RÉVISÉ

Le projet de règlement intitulé «Plan d'urbanisme de la Municipalité de La Motte» porte principalement sur des éléments de contenus obligatoires par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, que sont les orientations d'aménagement, les grandes affectations du territoire et les densités de son occupation et le tracé projeté et le type des principales voies de circulation et des réseaux de transport.

Les grandes orientations d'aménagement

Les grandes orientations d'aménagement sont les lignes directrices par lesquelles la Municipalité de La Motte identifie ses choix et priorités dans l'aménagement et le développement de son territoire. Ces orientations reflètent la vision de la Municipalité pour de nombreuses années à venir. Voici les cinq grandes orientations d'aménagement retenues et les objectifs y étant reliés. On retrouve également au plan d'urbanisme une liste d'action associée à chaque grande orientation d'aménagement.

ORIENTATION 1 :

Identifier des secteurs susceptibles d'accueillir de nouveaux projets résidentiels en prenant en compte les potentiels des territoires locaux et des aspirations des citoyens actuels et futurs en matière de qualité de vie des milieux résidentiels.

- Favoriser le maintien des commerces et des services privés ou publics à l'intérieur du village et l'implantation de nouveaux;
- Permettre à certaines conditions, l'établissement de commerces et de services complémentaires;
- Identifier les terrains ayant un potentiel de construction.

ORIENTATION 2 :

Favoriser une protection adéquate de divers milieux naturels.

- Renforcer la protection de l'esker et de la ressource hydrique;
- Renforcer la protection des rives, du littoral et de la plaine inondable;
- Améliorer la qualité de l'eau des lacs et des rivières;
- Protection des habitats fauniques.

ORIENTATION 3 :

Rechercher le maintien des équipements et des services de base nécessaires à la survie des communautés rurales et au maintien de l'occupation du territoire.

- La Municipalité veut éviter de perdre des services essentiels au maintien de la communauté en assurant une vigilance particulière sur certains services essentiels.

ORIENTATION 4 :

Renforcer les initiatives pour protéger et mettre en valeur la qualité de vie.

- Supporter financièrement et en main-d'œuvre le comité d'embellissement de La Motte;
- Aider à la continuité et au maintien de la Route du Terroir;
- Revoir, au règlement de zonage, les normes d'aménagement des terrains de manière à améliorer l'aspect visuel des rues, routes et chemins, de même que l'esthétique des résidences;
- Rechercher la démolition de bâtiments très détériorés et le nettoyage de cours très encombrés;
- Maintenir un aménagement paysager de qualité.

ORIENTATION 5 :

Prioriser les activités agricoles en zone agricole et la mise en valeur des ressources naturelles (forêt, mines).

- Appuyer les initiatives de maintien et de développement des usages agricoles;
- Favoriser, en priorité, l'implantation d'usages agricoles en zone agricole provinciale;
- Favoriser la cohabitation harmonieuse entre les usages non agricoles et agricoles.

Les grandes affectations du sol

Les grandes affectations du sol définissent les intentions de la Municipalité concernant l'utilisation future des diverses parties de son territoire. Elles visent à favoriser la localisation optimale des diverses activités, et surtout de celles qui sont en développement, tout en limitant le plus possible les risques de conflits entre les divers usages. Des plans d'accompagnement localisent les affectations. Ils peuvent être consultés au bureau de la municipalité situé au 349, chemin St-Luc, à La Motte, aux heures normales d'ouverture du bureau.

L'affectation agricole et agroforestière :

L'affectation agricole s'identifie aux secteurs d'agriculture dynamique de la municipalité de La Motte. Elle est complètement à l'intérieur de la zone agricole provinciale. L'affectation agroforestière correspond à des parties de la zone agricole provinciale où l'agriculture est viable, mais où l'utilisation du sol est à prédominance forestière. D'autres usages peuvent y être permis, dans la limite où il y a eu, au préalable, une autorisation de la part de la CPTAQ.

L'affectation forestière :

L'affectation forestière correspond à de vastes étendues éloignées des zones d'habitation où la forêt prédomine nettement. Elle couvre plus de la moitié du territoire de la Municipalité. Elle comprend surtout des terres du domaine public sous contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) ou sous convention d'aménagement forestier (CAF). Les usages pouvant être autorisés sont ceux relatifs à l'utilisation polyvalente des ressources du milieu forestier et à la culture du sol. Les industries liées à la ressource peuvent aussi être autorisées. Les résidences d'un ou deux logements sous certaines conditions

L'affectation villégiature (consolidation) :

Cette affectation porte sur des secteurs en bordure des lacs La Motte, Malartic, lac Sans Nom et lac de la Ligne-à-l'Eau ainsi qu'en bordure de la rivière Harricana, ils bénéficient d'une nature favorable pour la détente et la pratique d'activités de plein air. Les zones ou secteurs de **consolidation** impliquent la présence de villégiature et de services tels que l'entretien des chemins et la distribution de l'électricité et où l'on retrouve des emplacements vacants à proximité ou entre des terrains déjà construits.

Coup d'œil municipal

AVIS PUBLIC/Suite

L'affectation villégiature (développement) :

Cette affectation porte sur des secteurs en bordure des lacs La Motte et Marlart, ainsi qu'en bordure de la Rivière Harricana, ils bénéficient d'une nature favorable pour la détente et la pratique d'activités de plein air. Par contre, dans les zones et secteurs de **développement**, il n'y a ni service ni chemin d'accès entretenu par la Municipalité au moment de l'entrée en vigueur du présent schéma d'aménagement et de développement.

L'affectation mixte :

L'affectation mixte est donnée à des secteurs au cœur du village où l'on désire reconnaître des activités résidentielles et commerciales. Des activités variées peuvent être autorisées : les activités commerciales sous toutes ses formes, les résidences (toute densité), des édifices publics, des industries légères et des services para-industriels, des parcs et des espaces verts, etc.

L'affectation industrielle :

L'affectation industrielle correspond à des aires localisées à l'extérieur des périmètres urbains où la Municipalité souhaite favoriser l'implantation ou le développement d'entreprises à caractère industriel ou para-industriel. Elles sont susceptibles d'imposer certaines contraintes au voisinage et sont situées à proximité d'une ligne électrique à haute tension, du gazoduc (gaz naturel) et loin des habitations.

L'affectation récréative :

L'affectation récréative correspond à des endroits à l'extérieur du périmètre d'urbanisation où l'on peut pratiquer des activités de loisirs et de divertissement en plein air à caractère éducatif, récréatif, d'observation, de détente ou touristique. Sans s'y limiter, cette affectation couvre le secteur de la rampe de mise à l'eau, du camping municipal et du lac des Grèves.

Rachel Cossette

Donné à La Motte ce vingt-quatrième jour de mars de l'an deux mille quatorze

Prochaines séances régulières le 14 avril et le 12 mai 2014 à 19 h 30 à la salle des délibérations du conseil.

Inspecteur municipal

Veillez prendre note que l'inspecteur municipal, monsieur Mario Guévin, sera au bureau les jeudis de 13 h à 16 h à partir du 3 avril, et ce, pour toute la période estivale.

Décisions importantes prises par votre Conseil municipal, lors des séances ordinaires au cours des 2 derniers mois.

Règlement # 193 établissant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de La Motte.

Avis de motion pour les règlements suivants : le Plan d'urbanisme no 194, Règlement de zonage no 195, Règlement de lotissement no 196, Règlement de construction no 197, Règlement sur les conditions d'émission des permis de construction no 198, Règlement sur les dérogations mineure aux règlements d'urbanisme no 199, Règlement régissant l'émission des permis et certificats no 200; Règlement sur les projet particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) no 201; ainsi que leur avis de motion.

L'affectation parcs et espaces verts :

Cette affectation est donnée à des espaces situés à l'intérieur du périmètre d'urbanisation que la Municipalité veut réserver pour des parcs et des espaces verts. Elle vient reconnaître des usages existants comme le parc de la gloriette et le parc du bureau municipal.

L'affectation publique :

Cette affectation est donnée à des espaces situés à l'intérieur du périmètre d'urbanisation que la Municipalité veut réserver à des fins institutionnelles ou d'administration publique. Elle vient reconnaître des usages existants comme l'école Tétreault, le centre communautaire, le bureau municipal.

L'affectation développement différé :

Les choix faits pour cette affectation sont établis dans le respect des orientations définies précédemment. Ces orientations portent sur la nécessité de réserver des secteurs pour un éventuel développement et d'éviter que ce développement soit compromis par des implantations dont la localisation ne serait pas adéquate. Délimiter des secteurs pour accueillir les nouveaux projets résidentiels en prenant en compte la demande et l'intérêt à éviter une dispersion coûteuse du développement

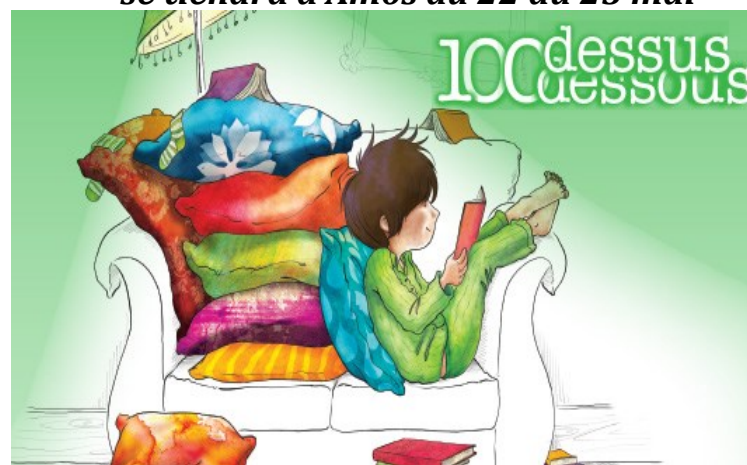
L'affectation conservation :

L'affectation de conservation est attribuée à tout territoire naturel, même de petite superficie. Elle vise à créer une aire protégée de type « réserve de biodiversité » en identifiant et en protégeant des secteurs spécifiques à la Municipalité. Il s'agit de divers types de milieux naturels dont l'habitat faunique d'une espèce menacée, d'une aire de concentration d'oiseaux aquatiques, de sites d'intérêt écologique ou autre. On y trouve des espèces ou des écosystèmes qui présentent un intérêt pour la population locale ou pour la région.

Le Salon du livre

de l'Abitibi-Témiscamingue

se tiendra à Amos du 22 au 25 mai



Travailleurs (es) ou Bénévoles recherchés

Le comité de la 38e édition du Salon du livre est à la recherche de travailleurs (euses) ou bénévoles pour les heures de repas.

Si vous êtes intéressé à faire partie de la grande équipe du Salon du livre,

Contactez : Nicole Richard au : 819 732-8435 ou 819 732-5201

CUEILLETTE DE BOUTEILLES LE SAMEDI 26 AVRIL 2014

Pour les activités des écoles Tétreault et Saint-Mathieu .



Dès 9 heures, des parents et des élèves passeront à chacune des maisons afin de ramasser les bouteilles et les cannettes vides.

Laissez ces dernières à l'extérieur et nos gentils bénévoles se feront un plaisir de les ramasser!

Merci pour votre générosité!

DEMANDE DE PETITS ARBRES DE L'ASSOCIATION FORESTIÈRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Dans le cadre du « Mois de l'arbre et des forêts », la municipalité de La Motte a fait la commande de 1 500 petits plants d'arbres. La distribution aura lieu mercredi **15 mai** prochain. Les essences commandées sont l'épinette blanche, mélèze laricin, pin gris, pin blanc, pin rouge, Orme d'Amérique, Bouleau à papier, Bouleau Jaune, l'érable rouge ou à sucre, chêne rouge et le frêne de Pennsylvanie. Nous limiterons la quantité d'arbres à 10 plants par citoyen, toutes essences confondues.

Surveillez dans votre boîte aux lettres, des informations supplémentaires

Nouvelles de vos comités

Avril 2014 vol.2 no 35



Texte par Monique T. Savard

BRUNCH POUR LA FÊTES DES MÈRES



Vous êtes invités en ce dimanche 11 mai, journée spéciale pour les mamans. Elles ne cuisineront pas, on les amène au brunch des Fermières, préparé pour elles.

On vous attend à 11 h à la salle des Pionniers, les billets sont en vente à l'Épicerie chez FLO et auprès des Fermières.

Coût du billet : Adulte : 10 \$

6 à 12 ans : 5 \$

5 ans et moins : gratuit

Il y aura plusieurs prix de présence!

On vous attend avec toute la famille!

Texte par Suzanne Perron

DÎNER DE PÂQUES

Venez profiter d'un bon dîner en famille, dimanche 20 avril à 11 h 30 à la salle des Pionniers.

Coût du billet : Adulte : 12 \$

6 à 12 ans : 8 \$

5 ans et moins : gratuit

Billets en vente à l'Épicerie chez FLO et auprès des marguilliers

Madame Nicole Richard est à la recherche d'une secrétaire pour terminer le mandat de Carmel Guénette. **Nous, les marguilliers** profitons de l'occasion pour remercier Carmel de son implication pour toutes les années passées avec nous et surtout pour sa grande générosité.

Merci Carmel!



Texte par Aurore Turcotte

Un show comme t'aimes

C'est samedi 26 avril à 20 h qu'aura lieu le 19^e Show de La Motte à la Salle Héritage du Centre communautaire. Les billets au coût de 20 \$ sont en vente Chez Flo, Évolu-son d'Amos et de Val d'Or, Librairie En marge de Rouyn-Noranda, Chaussures Leclerc de Malartic.

Encore cette année, La Pariole vous invite à un spectacle varié en chansons, musique, création, danse, poésie et découvertes... Et c'est quoi comme thème ?

«Un show comme t'aimes»

L'animateur-conteur Pierre Labrèche accueillera :

Jean Racine (Normétal), Marie-Ève Leblanc (Val d'Or), Maurice Duclos

(Rouyn-Noranda), Michel Lord (Amos), Geneviève et Mathieu (Rouyn-Noranda), Loïc Roy-Turgeon (Amos), Monsieur M et ses Messieurs (Rouyn-Noranda), Jasmin

Martel (Amos), Lionel Laliberté (La Motte), Véronique Trudel (St-Mathieu) et Sophie Beaupré (Amos)...

Et puis qui sait, il y aura peut-être des surprises!

C'est un beau rendez-vous de début de printemps pour les grands (à partir de 8 ans)... Un spectacle où l'amour des mots se conjugue avec la rencontre d'artistes heureux de partager leurs créations... Une soirée magnifique dans un endroit magique. « Un Show comme t'aimes » : rempli de beaux moments d'humanité !

Information : 819 727-2258



Texte par Pierre Labrèche



Bonjour,

J'espère qu'au moment où vous lirez ces lignes, le printemps aura commencé à se faire sentir.

Parce que pour l'instant il se fait plutôt désirer!

Faisons tout d'abord un retour sur l'assemblée générale annuelle du Centre communautaire qui s'est tenue le 20 février dernier. Comme vous le savez maintenant, chaque année ont lieu des élections au C.A. du Centre. Cette année, deux postes étaient en élection, soit celui de Jeanne d'Arc Deschamps qui ne souhaitait pas se représenter et celui de France Rheault qui ne pouvait continuer à siéger au C.A. étant donné son emploi à la Municipalité.

En mon nom, et en celui des autres membres du C.A., nous désirons les remercier sincèrement et chaleureusement pour leur grande implication des dernières années. On désire aussi saluer l'apport de Vital Hains qui a représenté la Fabrique au Centre communautaire et qui cède maintenant son siège à Suzanne Perron à qui on souhaite la plus cordiale des bienvenues.

Un organisme comme le Centre communautaire ne peut fonctionner sans l'implication des gens de la communauté et leur travail est primordial. La bonne nouvelle, c'est que de nouvelles personnes ont choisi de s'impli-

quer et de poursuivre le travail avec ceux qui restent. C'est d'ailleurs pour quoi nous avons instauré une alternance avec des élections chaque année.

C'est donc avec un grand plaisir que nous accueillons au C.A. du Centre communautaire mesdames Caroline Dupré et Gilberte Toupin. Nous les remercions et les félicitons! Leur dynamisme et leur volonté seront des outils précieux pour continuer de faire avancer notre Centre communautaire.

Les élus ont procédé immédiatement à la répartition des postes et le nouveau C.A. est donc le suivant :

Pierre Labrèche, président
Gilberte Toupin, vice-présidente
Caroline Dupré, secrétaire-trésorière
Marianne Savard, administratrice
Aurore Turcotte, administratrice
René Martineau, représentant de la Municipalité
Suzanne Perron, représentante de la Fabrique

Par ailleurs, même si Mme France Rheault ne fait plus partie du C.A. du Centre, son implication s'y poursuit à titre d'agente de développement et de promotion. En effet, ses fonctions l'amènent maintenant à être au cœur de toute la gestion quotidienne du Centre. C'est, entre autre Mme Rheault qui va gérer tout le processus de réservation.

Le club de L'Amitié

Nouveauté

Le club de l'Amitié vous invite à une soirée d'information concernant une nouvelle organisation pour les personnes âgées de 50 ans et plus...

- ◆ **Le but premier de ce Club est de vous offrir différentes activités.**
- ◆ **Votre participation en grand nombre est souhaitée.**
- ◆ **Faites-nous part de vos suggestions afin que nos soirées soient des plus intéressantes**
- ◆ **Une collation sera servie!**

Rendez-vous au Centre communautaire à la salle des Pionniers

Vendredi 4 avril 2014 à 19 h 30



CONCOURS Boule & Bill

1^{er} au 25 avril 2014

Viens célébrer les **55 ans!!** de Boule & Bill

À gagner : l'un des 3 lots de livres

Modalités disponibles à ta bibliothèque

On se donne rendez-vous pour un ménage du printemps!

Un grand ménage du printemps aura lieu au Centre communautaire samedi 12 avril à 9 h. Venez donner un coup de pouce pour que vos espaces soient plus agréables, pour vous les locataires.

On vous y attend!

Le C.A. du Centre communautaire

Affaires publiques



Mission : Fermier de famille

Plus de 200 fermes pratiquent l'agriculture soutenue par la communauté au Québec et nous en dénombrons 5 en Abitibi-Témiscamingue. Plus communément appelé « panier bio », le principe est simple : le citoyen s'engage à l'avance auprès de la ferme en achetant sa «part» de récolte qui lui sera livrée pendant l'été, pour une période de 12 semaines. Ainsi, le citoyen et la ferme partagent ensemble les risques et les bénéfices de la saison à venir.

La majorité d'entre elles sont certifiées biologiques. C'est-à-dire qu'elles doivent répondre à des normes sévères par un organisme de certification. Saviez-vous que les producteurs maraîchers n'utilisent ni pesticides, ni engrais chimiques, ni OGM dans la culture des fruits et des légumes biologiques? Si vous désirez savoir si le producteur local de qui vous achetez vos produits bio est certifié, vous pouvez consulter le Répertoire des produits biologiques certifiés du Québec. au www.produitsbioquebec.info. «L'entreprise qui s'engage dans le bio doit nous faire un plan nous expliquant comment elle travaille, comment elle rencontre les normes [cahier de charges]. Et nous, par la suite, on va sur le terrain s'assurer que ce qu'elle nous a dit qu'elle faisait est conforme à ce qu'elle fait» a souligné France Gravel, directrice d'Écocert Canada. (Réf. Articles « Le Soleil » 10 avril 2013, Jean-Michel Genois-Gagnon)

C'est le cas de la ferme Point de rosée de La Motte qui entame sa neuvième année de livraison panier bio en région et certifiée biologique par Écocert Canada depuis 2002. Étant fermier pour 240 familles abitibiennes en 2013, la ferme augmentera le nombre de ces familles à 300 et ne participera qu'au Marché public d'Amos. Un point de service à Lasarre s'ajoute à ceux d'Amos, de Val D'or et de Rouyn-Noranda. « Nos familles sont au cœur de notre entreprise. Nous en faisons notre mission principale. Le rôle de fermier de famille nous convient parfaitement. Les légumes passent de la ferme à la table sans intermédiaire et nous permettent de créer des liens privilégiés avec les familles. » Affirme Réjean Rose. C'est pour ces raisons que La ferme Point de rosée se consacrera presque entièrement à sa mission de fermier de famille.

RAPPEL--RAPPEL--RAPPEL--RAPPEL--

INSCRIPTION 2013-2014
à l'animation **Passe-Partout**
UN SOUTIEN À LA COMPÉTENCE

Prenez note qu'il est encore possible de s'inscrire au Service d'animation **Passe-Partout**...

Passe-Partout, c'est un service d'animation gratuit pour les parents et leur enfant.

Les parents s'inscrivent pour :

- établir une relation significative avec leur enfant même avec de la discipline et un encadrement;
- favoriser le développement global de leur enfant;
- transmettre des valeurs positives en ce qui a trait à l'école.

Les enfants s'amuse en venant aux rencontres **Passe-Partout**, mais tout en jouant, ils apprennent aussi à :

- socialiser;
- communiquer;
- s'adapter au milieu scolaire pour faciliter leur intégration à la maternelle.

Quelles sont les conditions d'admission ?

Il doit avoir 4 ans avant le 1^{er} octobre 2014;

Vous devez fournir obligatoirement le certificat de naissance grand format de votre enfant.

Vous désirez plus de renseignements ou vous voulez procéder à l'inscription ?

N'hésitez pas à communiquer avec Madame Annie Sayer,
au Service de l'enseignement de la Commission scolaire Harricana,
au 732-6561 poste 2266.



OYEZ !!! OYEZ !!!

MEGA BAZAR

Tous les profits de la location des tables seront remis à la **Maison des Jeunes de Rivière-Héva** ainsi qu'à la **Maison de la Source Gabriel de Val-D'Or**

BEAU TEMPS MAUVAIS TEMPS

SOUS LE MÉGA-DÔME
Village de Rivière-Héva
Samedi 31 mai 9h à 17h

DE TOUT POUR TOUTE LA FAMILLE !!!

NEUF & USAGÉ
VENTES DE GARAGE
ARTISAN(E)S
BIJOUX
PRODUITS BEAUTÉ
PRODUITS SANTÉ
ARTISANAT
PAPETERIE

plus de 40 tables et exposants

Venez en grand nombre et invitez famille, voisins, amis! Aidez-nous à faire de cette 1^{ère} édition un grand succès!

Tu as envie de vivre une expérience d'immersion dans un autre pays?



Tu as le goût d'aider les autres?

Tu es âgé entre 18 e 35 ans?
Tu n'es ni en emploi, ni aux études?

Nuevos Principios

Chantier communautaire au **Guatemala**
c'est peut-être pour toi!

Ca t'intéresse?
Inscris-toi avant le 15 avril
Places limitées
ou informe-toi au

www.mrar.qc.ca 819 732-8739

Centre de santé et de services sociaux Les Eskers de l'Abitibi **CLSC les Eskers**

DÉBUT DES ATELIERS 1^{er} avril 2014 Inscrivez-vous maintenant!

Vous vivez avec...

Diabète **Arthrite**
Hypertension
Maladie cardiaque **Emphysème**
Fibromyalgie **Sclérose en plaques**

...ou un autre problème de santé important?

Avoir une bonne qualité de vie tout en ayant une maladie chronique C'EST POSSIBLE!
Grâce au

PROGRAMME AUTOGESTION DES SOINS
Une série de six rencontres **GRATUITES** pour mieux gérer votre condition de santé au quotidien

POUR INFORMATION
MARIE-JOSÉE BASTIEN
CLSC LES ESKERS : 819 732-3271 poste 4305

Message de la paroisse St-Luc

Avril 2014 vol.2 no 35

HORAIRE DES MESSES À LA MOTTE

AVRIL 2014

6 avril.....Pour faveur obtenue par un paroissien

10h

13 avril.....Messe à St-Mathieu

10h

20 avril.....Pâques – messe pour les deux paroisses

10h Âme Hélène Lapalice par Famille Vital Hains)

27 avril.....Messe à St-Mathieu

10h

Carmel Guénette, responsable

HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES MARDI – RÉSIDENCE CLERCS ST-VIATEUR – LA FERME

AVRIL 2014

1 avril ----- Âme Michel Turcotte par Quête funéraires

11h30

8 avril ----- Âme Marie-Ange Michaud par Quête funéraires

11h30

15 avril ----- Âme Colette Naud par Quête funéraires

11h30

22 avril ----- Âme Yvon Béliveau par Quête funéraires

11h30

29 avril ----- Âme Michel Turcotte par Quête funéraires

11h30

819-727-2525

MAI 2014

4 mai. Âmes Yvon & Jean-Pierre Béliveau par Marthe et Jean-Guy Béliveau

10h

11 mai. Messe à St-Mathieu

10h

18 mai. Âme Yoland Francoeur par Bertrand Francoeur

10h

25 mai. Messe à St-Mathieu

10h



MAI 2014

6 mai ----- Âme Marie-Ange Michaud par Quête funéraires

11h30

13 mai ----- Âme Colette Naud par Quête funéraires

11h30

20 mai ----- Âme Yvon Béliveau par Quête funéraires

11h30

27 mai ----- Âme Michel Turcotte par Quête funéraires

11h30

Vous êtes invités à venir faire de l'adoration tous les jeudis soir à 19h30 à la sacristie.

Une cellule d'évangélisation démarre à La Motte pour ceux et celles qui veulent en savoir plus

Contactez : Maurice ou Carmel au 819 727-2525

Texte par Gaston Letendre
Père desservant

Le temps du carême a commencé mercredi dernier, le 5 mars, avec la cérémonie des cendres. Nous avons mis un peu de cendre sur la tête ou dans les mains de ceux et celles qui le voulaient.

Souviens-toi que tu retourneras en poussière.

Nous entendons parler régulièrement que des personnes ont été incinérées – elles sont devenues cendres – poussière – c'est vite fait.

L'enterrement produit le même effet mais c'est plus lent – cendres – poussière – quand même.

Le carême d'hier était rigoureux – on parlait de jeûne – d'abstinence de viande à certains jours. On parlait aussi de sacrifices de desserts, de bonbons, d'engagement à rendre service, à partager, à aider. Sans le réaliser, on se rendait service à nous autres-mêmes au point de vue santé physique et mentale.

Aujourd'hui, on ne s'occupe plus de cela mais on suit des régimes et on se fait dire : pas de sucre, pas de sel, pas de viande, pas de lait, plus de légumes – ajoute pilules sur pilules – l'estomac, la tête, le cœur sont bombardés sur leur carapace et même, ils sont brisés à l'intérieur.

Nous avons besoin du carême pour nous préparer à Pâques, évidemment;

Pour nous faire penser à la mort de Jésus en croix après son chemin de croix et à sa résurrection;

Le carême nous aide à nous faire connaître Dieu le Père qui est en haut; et Jésus le Fils du Père qui est en bas, avec nous. C'est tout comme s'il y avait une échelle entre celui qui est en haut et celui qui est en bas. Et nous sommes dans les échelons de l'échelle, en montée vers le Père. Nous avons peine à accepter cet enseignement, mais pourquoi? Si vous le savez, dites-le moi. Pourquoi? On ne veut pas s'occuper du point de vue spirituel et on ne sait plus bien juger nos besoins et on est mêlés.

À mon avis, c'est parce que nous avons toujours faim :

– Le corps a toujours faim –

– Le cœur a toujours faim –

– La tête a toujours faim –

La publicité et les médias s'efforcent à partir de cette faim à nous faire admirer des nourritures. Regardez les annonces, écoutez les médias, voyez la politique – c'est à qui réussirait le mieux à vendre pour apaiser nos faims. C'est un jeu qui nous facilite le rêve même si nous réalisons que notre bonheur n'est pas là. Nous nous laissons illusionner.

Je vous souhaite un bon carême et un beau printemps. Acceptez de vivre un vrai carême et de proposer à votre famille de trouver les moyens qui rejoignent vos besoins réels, chez vous à la maison d'abord, pas les autres moyens qu'on vous propose, quel qu'en soit le prix – prix réel – prix de vente – prix réduit – sachons bien évaluer.

Demandons-nous, est-ce que nous en avons besoin? Est-ce que nous avons besoin de spirituel, de partage, de pardon? Est-ce que nous avons besoin de dire OUI, de dire NON quand c'est le temps? Essayons au moins de monter vers Dieu un échelon à la fois dans l'échelle de la vie, à partir du premier échelon JÉSUS jusqu'au dernier échelon dans la MAISON DE DIEU LE PÈRE.

Salut les jeunes



Tout le monde gagne quand les enfants sont dans la cuisine



Vous faites de votre mieux pour transmettre votre savoir-faire à vos enfants. Mais acquièrent-ils les habiletés dont ils auront besoin pour bien manger tout au long de leur vie?

Lorsque les enfants cuisinent avec vous, ils deviennent plus confiants dans la cuisine. S'ils sont impliqués dans la préparation des mets, ils seront plus ouverts à essayer de nouveaux aliments, à mieux manger, et à préparer des repas et des collations.



Quel énoncé décrit le mieux votre famille?

Je crois qu'il est important de cuisiner en famille, mais c'est trop dangereux pour mes enfants car ils sont trop jeunes.

Lancez-vous dès maintenant! Même si vos enfants sont jeunes ou que vous trouvez trop inquiétant de les laisser utiliser la cuisinière ou des couteaux tranchants, vous pouvez quand même les faire participer à une multitude d'activités dans la cuisine. Les enfants peuvent laver et peler les légumes, mesurer les ingrédients et les mélanger en toute sécurité. Au fil du temps, vous vous sentirez plus à l'aise de travailler avec vos enfants dans la cuisine.

Je n'ai pas le temps de cuisiner avec mes enfants.

Il se pourrait que vos enfants n'acquièrent pas les compétences essentielles dont ils auront besoin plus tard pour bien manger. Impliquez vos enfants dans la cuisine en leur confiant des tâches simples qui ne prennent pas beaucoup de temps. Ils seront vite prêts à prendre plus de responsabilités, ce qui vous fera finalement gagner du temps!

Les enfants sont les bienvenus dans la cuisine pour me regarder cuisiner, mais leur participation n'est pas une priorité pour l'instant.

Vous aidez grandement vos enfants à acquérir des compétences en cuisine en les impliquant dans la préparation des mets. Vos enfants ont probablement déjà développé des habiletés seulement en vous observant. Toutefois, en les laissant jouer un rôle plus actif, vous les aiderez à gagner plus de confiance en cuisine et vous vous assurez qu'ils continueront de cuisiner lorsqu'ils seront plus vieux.

Nous cuisinons souvent ensemble. Pas tous les soirs, mais aussi souvent que nous le pouvons.

Vous avez créé une cuisine accueillante où vos enfants peuvent développer toutes les compétences dont ils ont besoin pour cuisiner. Maintenant que vos enfants cuisinent avec vous, prenez soin de maintenir leur intérêt et faites preuve de créativité.

Café Discussion Entre Jeunes Maman

Comment je peux parler d'agressions sexuelles à mes enfants sans leur faire peur??!!

Date : 30 Avril 2014 à 19 h

Lieu : Salle en haut de la bibliothèque d'Amos

Fruit et Jus seront servis!!
Possibilité d'aide pour
ton transport et ta gardienne

Info ou inscription :
Calacs-Abitibi
819-732-7889
Max : 12 personnes

J'aimerais avoir de
l'aide pour parler
d'agressions
sexuelles avec mon
enfant...

Mon enfant repousse les
câlins et les béc ! Est-ce que
c'est normal ?



À PROPOS DU JOURNAL DE LA MOTTE

Le **Journal de La Motte** est publié aux deux mois; il paraît en février, avril, juin, août, octobre et décembre. Si vous désirez soumettre un message d'intérêt public en tant qu'individu ou organisme, faites-le parvenir au bureau municipal avant le 15 du mois précédant la parution.

Dépôt légal aux Bibliothèques nationales (du Québec et du Canada)

Téléphone : 819 732-2878

Télécopieur : 819 732-4248

Courriel : ad.lamotte@cableamos.com

L'équipe du journal :

Rédaction : France Rheault

Correction : Jocelyne Lefebvre

Soutien : Françoise Thibodeau

Sylvie Thibodeau

Monique T. Savard

Monique St-Pierre



C'est à leur tour de se laisser parler d'amour!

Avril :

05-Claude Hardy
06-René Chabot
07-Nicole Richard
09-Marlyne Bernier
11-Danielle Martineau
13 Nathalie Michaud
23-Réal Deschamps
24-Julie Allard
26-Miguel Richard
29-Irène Naud
28- Pauline Martineau
28-Denis Chabot

Mai :

03-Anthony St-Amant
10- Madeleine Boudreault
14-Line Brousseau
16-Rebecca Alarie-Gauthier
19-Denis St-Amant
20-Richard Guay
22-Rita Larouche
22-Lise Breault
25-Harold Meilleur
27-Lauraine D'Amours
30-André Bellefeuille

Un beau Bonjour à vous tous!

Bien que cela fasse un bout de temps que je n'ai pas écrit un petit mot dans votre journal, je suis loin de vous avoir oubliés croyez-moi!!

Et parlant de Mémoire, nous avons une capacité de stockage d'informations énorme.

On se rappelle, soit les légendes ou les contes que l'on nous racontait avant de nous endormir, les odeurs qui nous rappellent la cuisine de maman ou de grand-maman, notre premier rendez-vous galant, notre premier baiser amoureux, à la joie éprouvée lors d'une fête et bien d'autres beaux souvenirs encore!!!!

Comme notre mémoire s'use si l'on ne s'en sert pas, j'avais le goût de partager quelques petits trucs et exercices pratiques pour faire travailler nos méninges...

TRUCS

JOUEZ avec des amis ou les petits enfants au scrabble, aux dames, aux dominos.

Si vous êtes seul, faites des mots croisés, mots cachés ou du Sudoku.

APPRENEZ quelques numéros de téléphone, votre liste de commissions;

À reconnaître les oiseaux, les astres ou tous autres sujets qui vous intéressent.

DORMEZ bien, le cerveau profite de la nuit pour trier et classer l'information reçue dans la journée.

LISEZ, c'est l'activité par excellence pour faire travailler vos neurones. Lire entretient et améliore vos performances!!!! Il y a tant de bons livres!!!!

Caroline Brière,

Travailleuse de milieu pour les personnes âgées

819-444-8873

Banque Alimentaire

Il y a peut-être une solution pour vous.

À la Motte, on vient de mettre sur pied une banque alimentaire.

Il y a des denrées disponibles pour diverses situations :

- ⇒ Un dépannage temporaire
- ⇒ Une perte d'emploi
- ⇒ Une séparation
- ⇒ Un comité qui veut faire un dîner ou un souper pour la communauté
- ⇒ L'école Tétreault bénéficie déjà du service de la banque alimentaire, une soupe ou un repas chaud sont servis à l'heure du dîner.

N'hésitez pas! C'est gratuit! C'est pour vous!

Veuillez joindre France Rheault,

819 732-2878 ou courriel : ad.lamotte@cableamos.com

La SADC Harricana est un partenaire incontournable pour la réalisation de vos projets d'affaires!

Elle vous aide à :

Démarrer ou acquérir une entreprise

Moderniser des équipements

Acheter ou rénover un bâtiment

Développer de nouveaux marchés

Financer un fonds de roulement

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS!

SADC Harricana

T. 819 732-8311 - sadc@sadc-harricana.qc.ca

www.sadc-harricana.qc.ca

Canada Développement économique Canada appuie financièrement la SADC

▼ FONDS D'INVESTISSEMENT

Prêt aux entreprises jusqu'à
150 000 \$

▼ STRATÉGIE JEUNESSE

Prêt personnel pour les
entrepreneurs âgés de 15 à 35 ans,
5 000 \$ à 25 000 \$

▼ ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI

Service-conseil et assistance en gestion,
mentorat, réseautage, formation et coaching

SADC

Société
d'aide au développement
des collectivités

HARRICANA

Municipalité Régionale de
Comté d'Abitibi
571, 1^{re} Rue Est
Amos (Québec) J9T 2H3
Cellulaire : (819) 444-6833
Tél. rés. : (819) 732-5943
Télécopieur : (819) 732-9607
jacquesriopel@bell.blackberry.net

JACQUES RIOPEL
Préfet

Journée Partage-Espoir
au profit de
L'accueil d'Amos
26^e édition
Mardi 6 mai 2014
À l'Hôtel des Eskers — Salle Olympia
Service du dîner à 12 h et 13 h et du souper de 17 h à 18 h 30 au
coût de 12 \$ adulte, 6 \$ enfant 3 à 12 ans et gratuit pour les moins de 2 ans.
Pour information ou réservation,
contactez Patricia au secrétariat en composant le 819 727-1984 en semaine
de 9 h à 16 h ou par courriel : patricia.accueil@cableamos.com
Tendez la main aux démunis!

95, chemin St-Luc
La Motte (Québec) J0Y 1T0
Téléphone : 819.874.4020
Télécopieur : 819.874.4033
olivier.lemieux@servicesgfe.ca
www.servicesgfe.ca

**LA PORTE D'ENTRÉE
POUR VOS PROJETS!**

Pour vos projets d'affaires ou de développement local
Faites appel à l'expertise de votre Centre local de développement

Tél : 819 732-6918 / info@cldabitibi.com / www.cldabitibi.com

ÉPICERIE CHEZ FLO
157, CHEMIN DU QUAI
LA MOTTE, ABITIBI EST (QUÉBEC)
J0Y 1T0
TÉL.: (819) 732-8795

Babillard

Avril 2014 vol.2 no 35

<p>Centre de santé et de services sociaux Les Eskers de l'Abitibi </p> <p>HORAIRE • AVRIL 2014 local de santé</p> <p>Infirmière (Andrée Croteau)</p> <p>lundi 7 avril</p> <p>Prises de sang (8 h 30 à 9 h 30) Consultation au local de santé (9 h 30 à 11 h 30)</p> <p>lundi 28 avril</p> <p>Consultation au local de santé (9 h à 11 h 30) Présence à l'école en après-midi</p> <p>Intervenante sociale (sur rendez-vous)* (Annik Lagacé)</p> <p>* Veuillez s.v.p. prendre rendez-vous au 732-3271. Merci!</p>	<p>Centre de santé et de services sociaux Les Eskers de l'Abitibi </p> <p>HORAIRE • MAI 2014 local de santé</p> <p>Infirmière (Andrée Croteau)</p> <p>lundi 5 mai</p> <p>Prises de sang (8 h 30 à 9 h 30) Consultation au local de santé (9 h 30 à 11 h 30)</p> <p>lundi 12 mai</p> <p>Consultation au local de santé (9 h à 11 h 30) Présence à l'école en après-midi</p> <p>lundi 26 mai</p> <p>Consultation au local de santé (9 h à 11 h 30)</p> <p>Intervenante sociale (sur rendez-vous)* (Annik Lagacé)</p> <p>* Veuillez s.v.p. prendre rendez-vous au 732-3271. Merci!</p>
<p>LOCAL DE SANTÉ DE LA MOTTE Sous-sol de l'Église Téléphone : 732-2708</p>	<p>LOCAL DE SANTÉ DE LA MOTTE Sous-sol de l'Église Téléphone : 732-2708</p>

AVRIL 2014

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		1	2	3	4 Bibliothèque Fermée	5
6 Messe à La Motte 10 h	7 	8 Bibliothèque 18h30 à 20h30 Réunion des Fermières 19h30	9	10 Table concertation 19 h Atelier parents-enfants Langage	11 Bibliothèque 18h30 à 20h30	12 Corvée Ménage C.C.
13 Messe à St-Mathieu	14 Conseil Municipal 19 h 30 	15 Bibliothèque 18h30 à 20h30 Centre C. 19h30	16	17	18 Bibliothèque 18h30 à 20h30	19
20 Messe à La Motte 10 h Dîner de Pâques	21 	22 Bibliothèque Fermée	23	24 Atelier parents-enfants kiné	25 Bibliothèque 18h30 à 20h30	26 Soirée Pariole Un show comme t'aimes
27 Messe à St-Mathieu	28 	29 Bibliothèque 18h30 à 20h30	30	31		

MAI 2014

	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
				1	2	3
4 Messe à La Motte 10 h	5 	6 Bibliothèque 18h30 à 20h30	7	8 Atelier parents-enfants langage	9 Bibliothèque 18h30 à 20h30	10
11 Messe à St-Mathieu Brunch Fermières	12 Conseil Municipal 19 h 30 	13 Bibliothèque 18h30 à 20h30 Réunion des Fermières 19h30	14	15	16 Bibliothèque Fermée	17
18 Messe à La Motte 10 h	19 	20 Bibliothèque Fermée	21	22 Atelier parents-enfants Kiné	23 Bibliothèque Fermée	24
25 Messe à St-Mathieu	26 	27 Bibliothèque Fermée	28	29	30 Bibliothèque 18h30 à 20h30	31

À PROPOS DU JOURNAL DE LA MOTTE

Le **Journal de La Motte** est publié aux deux mois; il paraît en février, avril, juin, août, octobre et décembre. Si vous désirez soumettre un message d'intérêt public en tant qu'individu ou organisme, faites-le parvenir au bureau municipal avant le 15 du mois précédant la parution.

Dépôt légal aux Bibliothèques nationales

(du Québec et du Canada)

Téléphone : 819 732-2878

Télécopieur : 819 732-4248

Courriel : ad.lamotte@cableamos.com

L'équipe du journal :

Rédaction : France Rheault

Correction : Jocelyne Lefebvre

Soutien : Françoise Thibodeau

Sylvie Thibodeau

Monique T. Savard

Monique St-Pierre



Histoires fantastiques, mythes et légendes de chez nous

Val-d'Or – 14 janvier 2014 - Le Centre d'exposition de Val-d'Or présente, du 24 janvier au 9 mars, l'exposition bilingue *Histoires fantastiques, mythes et légendes de chez nous / Tales of Fantasy, our Myths and Legends*.

L'exposition *Histoires fantastiques, Mythes et légendes de chez nous* plonge au coeur de l'univers des légendes, à travers des récits issus des folklores québécois, canadiens et amérindiens. Première forme de littérature d'un peuple, les légendes sont à l'origine conçues pour être racontées : transmises de bouche de conteur à oreille de conteur, elles voyagent et évoluent au fil du temps. Depuis quelques années, conteurs, auteurs et musiciens ont donné un nouveau souffle à la tradition folklorique. Ils font renaître et ils réactualisent tout un pan de notre patrimoine.

©MNSS

Le Centre d'exposition de Val-d'Or est particulièrement fier de présenter à la population cette exposition singulière qui place le patrimoine immatériel au cœur de son propos.

L'exposition *Histoires fantastiques, Mythes et légendes de chez nous* a été produite par la Corporation culturelle de Shawinigan et réalisée par le Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke. Ce projet a été réalisé avec l'aide du Ministère du patrimoine canadien, Programme d'aide aux musées, du Ministère de la Culture et des Communications du Québec et de la Ville de Shawinigan.

Deux activités sont offertes durant cette exposition exceptionnelle :

Mise en conte animée par Pierre Labrèche le facteur-conteur, avait lieu le vendredi 24 janvier

Fenêtre sur conte, une activité pour les 9-12 ans membres du club de lecture de la bibliothèque de Val-d'Or, les 22 et 23 février, animée par Serge Larocque.

Pour information : (819) 825-0942 ou expovd@ville.valdor.qc.ca / **Heures d'ouverture** : Mardi au vendredi de 13 h à 17 h et de 18 h 30 à 20h30/ Samedi et dimanche de 13 h à 17 h. Visitez notre site Internet : www.expovd.ca

Source : Anne-Laure Bourdaleix-Manin, coordonnatrice de la programmation, (819) 825-0942 #6253

Remerciements aux Amies et Amis du Centre ainsi qu'aux subventionneurs et commanditaires suivants :

DU 10 AU 14 FÉVRIER 2014 JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

La **PERSÉVÉRANCE** Scolaire

c'est L'AFFAIRE de **TOUS**

Activités de danse

Début des cours de danse 13 janvier/ session de 12 cours (60 \$) de 19 h à 20 h

Pratique de danse : Vendredi 7 février à la salle des chevaliers de Colomb près de la Pizzeria à 20 h, coût 5 \$

Souper et soirée : Samedi 15 février au sous-sol de l'Église de La Corne à 18 h, coût souper 12 \$, soirée 5 \$

Soirée de danse avec goûter : Samedi 22 février à la salle des chevaliers de Colomb près de la Pizzeria à 20 h, coût 10 \$

Souper et soirée : Samedi 15 mars au sous-sol de l'Église de la Corne à 18 h, coût souper 12 \$, soirée 5 \$

Pratique de danse : Vendredi 21 mars à la salle des chevaliers de Colomb près de la Pizzeria de 19 h à 22 h, coût 5 \$

Soirée de danse avec goûter : Samedi 5 avril à la salle des chevaliers de Colomb près de la Pizzeria à 20 h, coût 10 \$

Pratique de danse : 11 avril à la salle des chevaliers de Colomb près de la Pizzeria de 19 h à 22 h, coût 5 \$

Souper et soirée : Samedi ? Avril au sous-sol de l'Église de la Corne à 18 h, coût souper 12 \$, soirée 5 \$

Souper et soirée : Samedi 17 mai au sous-sol de l'Église de La Corne à 18 h, coût souper 12 \$, soirée 5 \$

Tous les lundis soir il y a les cours de danse en ligne à St-Mathieu de 19 h à 20 h

Pour info : Lucie Crépeault 819 732-4251 ou à luciecrepeault@yahoo.ca.



Votre avenir, c'est ICI

SADC
Société d'aide
au développement
des collectivités
harricana inc.

550, 1^{ère} Avenue Ouest, Amos (Québec) J9T 1V3
Tél. : 819 732-8311 Téléc. : 819 732-2240
www.sadc-harricana.qc.ca
Cette initiative est rendue possible grâce à la contribution de
Développement économique Canada

95, chemin St-Luc
La Motte (Québec) J0Y 1T0

Téléphone : 819.874.4020
Télécopieur : 819.874.4033

olivier.lemieux@servicesgfe.ca

www.servicesgfe.ca

ÉPICERIE CHEZ FLO

157, CHEMIN DU QUAI
LA MOTTE, ABITIBI EST (QUÉBEC)
J0Y 1T0

TÉL.: (819) 732-8795